

Réunion du Comité Syndical du 26 juin 2024

Effectif légal du conseil syndical : 64
Nombre de conseillers en exercice : 64
Nombre de conseillers présents : 33
Nombre de conseillers représentés : 3
Nombre de votants : 36

Convoqué le 14 juin 2024, le conseil syndical s'est réuni le 26 juin 2024 à 18h00, Salle d'Assemblée de Clermont Auvergne Métropole (7ème étage), 64 avenue de l'Union Soviétique à Clermont-Ferrand, sous la présidence de Monsieur Dominique ADENOT.

118^e Séance

Étaient présents les délégués dont les noms suivent :

Monsieur Dominique ADENOT
Monsieur José BELDA
Monsieur Philippe CARTAILLER
Monsieur Gérard CHANSARD
Monsieur Alain DEAT
Madame Catherine FROMAGE
Madame Blandine GALLIOT
Monsieur Dominique GUÉLON
Monsieur Gérard GUILLAUME
Monsieur Jean-Pierre HEBRARD
Monsieur Jacques LARDANS
Monsieur Jean-Marc LAVIGNE
Madame Christine LECHEVALLIER
Monsieur André MAGNOUX
Madame Nathalie MARIN
Monsieur Christian MELIS
Madame Danielle MISIC

Madame Christine PACAUD
Monsieur Gilles PAULET
Madame Mina PERRIN
Monsieur Gilles PÉTEL
Monsieur Pascal PIGOT
Monsieur Jérôme PIREYRE
Monsieur Marc REGNOUX
Monsieur Bruno RESSOUCHE
Monsieur Jean-Pierre ROUSSEL
Madame Valérie ROUX
Monsieur Bruno VALLADIER
Madame Nadine VALLESPI
Monsieur Dominique VAURIS
Monsieur Patrick BELLAT
Madame Virginie MOURNIAC-GILORMINI
Madame Catherine PHAM

Étaient excusés / absents :

Monsieur Claude AIGUESPARSE
Monsieur Marcel ALEDO
Monsieur Claude AUBERT
Monsieur Jérôme AUSLENDER
Monsieur Dominique BANNIER
Monsieur Nicolas BEAURE
Monsieur Nicolas BONNET
Monsieur Frédéric BONNICHON
Monsieur Jean-Pierre BRENAS
Monsieur Éric BRUN
Monsieur Jean-Christophe CERVANTES
Monsieur Alain CHARLAT
Monsieur Jean-Michel CHARLAT
Monsieur Antoine DESFORGES
Madame Nathalie DOS SANTOS
Monsieur Gérard DUBOIS
Monsieur Éric GRENET
Monsieur Yann GUILLEVIC

Monsieur Sylverin KEMMOE
Monsieur Michel LACROIX
Madame Christine MANDON
Madame Dominique MARQUIE
Monsieur Cédric MEYNIER
Monsieur Sébastien MORIN
Monsieur Jean-Marc MORVAN
Monsieur Jean-Michel ONDET
Monsieur Pierre PÉCOUL
Madame Anne-Marie PICARD
Monsieur Stéphane PONCE
Monsieur François REPOLT
Madame Sandrine ROUSSEL
Monsieur Laurent THEVENOT
Monsieur Gilles VESCOVI
Monsieur Nicolas WEINMEISTER

Avaient donné pouvoir :

Monsieur Nicolas BONNET	à	Monsieur Dominique GUÉLON
Monsieur François REPOLT	à	Monsieur Gérard GUILLAUME
Monsieur Gilles VESCOVI	à	Monsieur Dominique ADENOT

Animation du Conseil de Développement dans le cadre de l'élaboration du SCoT

Par délibération du 8 décembre 2022, le conseil syndical du Grand Clermont a prescrit la mise en révision de son SCoT (Schéma de Cohérence territoriale). En effet, au-delà des obligations réglementaires, il est nécessaire que le projet de territoire intègre mieux les impératifs de transitions énergétiques, climatiques et écologiques en garantissant le maintien de la qualité de vie des habitants. Dans le cadre de la définition des modalités de la concertation, il a été acté que seront organisés des ateliers de travail et échanges en continu avec les membres du Conseil de développement.

Depuis la méthodologie de travail du SCoT a été affiné et après la réalisation du diagnostic du territoire, le PAS (Projet d'Aménagement Stratégique) doit être débattu avant les élections municipales et communautaires de 2026. Considérant que ce PAS doit exprimer la vision politique à 2050 pour le territoire dans le contexte des bouleversements écologiques et sociétaux futurs, il est essentiel que les décisions des élus soient nourries d'avis citoyens et en particulier de ceux du Conseil de développement.

Ainsi, il a été décidé que les travaux du Conseil de développement soient totalement orientés, par saisine directe des élus, vers l'enrichissement du PAS du SCoT. Dans un premier temps une vision citoyenne de la future

armature territoriale du Grand Clermont devra être donnée en répondant à la saisine suivante : « Dans le contexte des bouleversements écologiques et des évolutions sociétales, quelles complémentarités et solidarités imaginer entre les différents types de territoire qui composent le Grand Clermont »

Dans un second temps et jusqu'à la finalisation du PAS d'autres saisines, plus précises, plus thématiques seront proposées comme programme de travail aux membres du Conseil de développement. Lorsque le PAS sera finalisé, une évaluation de cette démarche expérimentale d'implication du Conseil de développement sera établie.

Ce travail itératif entre les élus du Grand Clermont et le Conseil de développement nécessite un très important travail de définition de méthodes d'animation expérimentale, d'organisation des travaux de réponse aux saisines des élus et d'animation en continu. Ainsi le poste de chargé(e) de mission Conseil de développement est dédié à 100% à ce travail avec un accompagnement complémentaire extérieur par le CISCA pour l'apport de connaissances théoriques et méthodologiques, la recherche d'expertise, la participation à l'animation et à l'évaluation.

Pour financer les frais de fonctionnement de cette animation à visée participative et prospective jusqu'à l'approbation du PAS du SCoT, le Grand Clermont sollicite l'attribution d'une subvention FEADER/LEADER avec le plan de financement suivant :

Type de dépenses	Montant prévisionnel HT	Financier	Montant prévisionnel
Dépenses de rémunération, frais de structure et de déplacement, frais d'expertise extérieure complémentaire	120 329.62 €	FEADER / LEADER	96 263.69 €
		Autofinancement	24 065.93 €
Total dépenses prévisionnelles HT	120 329.62 €	Total ressources prévisionnelles	120 329.62 €

Le Conseil syndical, après en avoir délibéré, décide :

- d'approuver l'opération d'animation participative et prospective du Conseil de développement dans le cadre de l'élaboration du SCoT ;
- d'approuver le plan de financement prévisionnel ;
- d'autoriser Monsieur le Président à signer tous documents relatifs à cette demande de subvention ;
- d'autoriser la prise en charge par l'autofinancement du solde des dépenses du projet en cas de financement FEADER/LEADER inférieur au plan de financement prévisionnel.

ADOpte à l'unanimité des membres présents

À Clermont-Ferrand, le 27 juin 2024.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

063-200048171-20240626-20240626-824-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 28/06/2024

Dominique ADENOT,
Président.

